

Littérature et rhétorique : enquête sur des retours (récent et présent) du refoulé

François Provenzano



Pour citer cet article

François Provenzano, « Littérature et rhétorique : enquête sur des retours (récent et présent) du refoulé », dans *Fabula-LhT*, n° 8, « Le Partage des disciplines », dir. Nathalie Kremer, Mai 2011, URL : <https://fabula.org/lht/8/provenzano.html>, article mis en ligne le 04 Mai 2011, consulté le 21 Mai 2024, DOI : <http://doi.org/10.58282/lht.240>

François Provenzano, « Littérature et rhétorique : enquête sur des retours (récent et présent) du refoulé »

Résumé - Chassée par l'histoire littéraire à la fin du xix^e siècle, la rhétorique semble aujourd'hui, plus que l'infiltrer, en informer plusieurs de ses problématiques. L'article part de ce constat pour tenter d'en comprendre la genèse dans la période qui marqua le retour de la problématique rhétorique au cœur des réflexions sur la littérature – le structuralisme des années 1960 et 1970. Ce moment peut être vu comme celui d'une *réfraction* de la rhétorique, traduite en termes neufs et ouvrant un spectre disciplinaire peu discriminé. L'examen de cette rhétorique réfractée au prisme structuraliste se poursuit à la période contemporaine, lieu cette fois d'une *diffraction* de la rhétorique, dont l'article tente de cartographier les présences et d'identifier les modalités, plus ou moins explicites et idéologiques.

François Provenzano, « »

Littérature et rhétorique : enquête sur des retours (récent et présent) du refoulé

François Provenzano

Introduction : rhétorique vs. histoire littéraire, 1902 vs. 2010

L'histoire institutionnelle de la rhétorique est marquée par ce traumatisme bien connu qu'a représenté, au tournant du xix^e et du xx^e siècles, son éviction du corps des savoirs métalittéraires admis à l'Université, au profit de la seule discipline offrant alors les gages de sérieux suffisants pour sauver les études littéraires : l'histoire littéraire lansonienne.

Le récit de cette éviction fait désormais office de *topos*, de même que la non moins célèbre « renaissance » de la rhétorique dans la seconde moitié du xx^e siècle, lorsque les structuralistes (et apparentés) la redécouvrent dans la foulée des réflexions de Jean Paulhan et de Paul Valéry. Le présent article voudrait proposer une mise à jour et un approfondissement de cette histoire récente de la rhétorique, en partant de l'étonnement suivant : chassée par l'histoire littéraire, la rhétorique semble aujourd'hui, plus que l'infiltrer, l'informer (lui donner sa forme).

Pour rappel, Gustave Lanson fut très clair lorsqu'il déclara, dans sa leçon d'ouverture à la chaire d'éloquence à la Sorbonne en 1903 : « Le vieux titre de chaire d'éloquence française ne m'astreint pas à faire des exercices oratoires devant vous : il ne signifie plus aujourd'hui qu'une chose, c'est que, dans la riche matière de notre histoire littéraire, je devrai m'attacher à l'étude des prosateurs¹. » Manière on ne peut plus nette de signifier deux choses au moins : d'une part que les codes de la rhétorique ne devaient plus dicter la pratique métalittéraire, d'autre part que cette pratique prendrait ces codes pour objets d'un travail informé désormais par la méthode historique. Lanson eut d'autres mots durs « contre la rhétorique et les mauvaises humanités », qui menaçaient selon lui la santé intellectuelle des futures générations et les empêchaient d'accéder à la « modernité »².

Un bon siècle plus tard, en lisant ces lignes d'Alain Vaillant, l'historien de la littérature peut *a priori* se rassurer quant au succès du paradigme lansonien, qui semble avoir traversé sans encombres les secousses épistémologiques du siècle :

[...] la discipline est plus prospère que jamais et les contestations structuralistes et formalistes des *sixties* ont fait long feu, auprès du public comme au sein de l'institution universitaire. Elle est à nouveau installée au cœur des études littéraires, où elle n'a plus guère de concurrence ; elle mène d'autant plus confortablement sa vie tranquille que l'étude formelle des textes, étant passée du côté de la stylistique, relève désormais d'une autre discipline (les sciences du langage), comme si les littéraires étaient maintenant exemptés de l'examen attentif des œuvres³.

Il faut forcément lire un peu d'ironie dans cette déclaration finale ; l'auteur démontre d'ailleurs dans la suite de sa récente *Histoire littéraire* que cet examen des œuvres est bien au cœur de sa démarche. Il n'empêche que le partage est posé entre une histoire littéraire et des sciences du langage qui peuvent éventuellement lui faire bénéficier de certains de leurs acquis.

Or, à bien y regarder, il nous semble que les rapports sont plus étroits, en tout cas plus complexes à décrire, et signalent une inflexion majeure du projet lansonien. En effet, Alain Vaillant fonde sa lecture historique de la littérature française sur une césure, située aux environs de 1830, entre une « littérature-discours », dont la « visée argumentative » correspond à un « modèle rhétorique », et une « littérature-texte », apanage de la « culture moderne », mettant en œuvre des « poétiques » du stéréotype, de la subjectivation, du support également⁴. On pourrait lire ce partage comme une reconduction de l'opposition lansonienne entre la rhétorique et la modernité, mais Vaillant s'emploie au contraire à appliquer également le terme de « rhétorique » à ces formes de la « culture moderne du texte » : il signale le « passage d'une éloquence du lieu commun à une rhétorique du stéréotype », il identifie une « nouvelle rhétorique, où l'énonciateur s'efface et se dissimule derrière l'agencement des clichés et des situations archétypales »⁵, parle encore d'une « rhétorique de l'indirection, qui est la marque la plus visible et la plus reconnaissable de l'esthétique moderne de l'écriture »⁶, postule enfin que :

les contraintes éditoriales sont [...] intégrées à une nouvelle rhétorique littéraire qui ajoute à l'ancienne rhétorique du discours des règles nouvelles portant sur la

2

3

4

5

6

distribution de la masse textuelle en paragraphes, l'usage expressif de la ponctuation, l'espace de la page, l'esthétique typographique⁷.

Autrement dit, loin d'être une région refoulée dans la préhistoire littéraire, la rhétorique offre ici au moins deux clés d'entrée puissantes pour comprendre le travail de la modernité sur les processus de subjectivation (textuelle) d'une part et sur les configurations du support (imprimé) d'autre part.

Comme on l'a vu dans les citations précédentes, les propos de Vaillant témoignent cependant d'un certain malaise terminologique de l'historien de la littérature face à ces « sciences du langage », qu'il voudrait considérer commodément comme de simples auxiliaires : « stylistique » ? « rhétorique » ? Les titres de partie (4^e) et de chapitre (XVI) ont privilégié la « poétique historique », compromis légitime qui signale autant le maillage étroit entre les deux perspectives que le souci d'éviter les connotations incontrôlables du terme « rhétorique ». Christelle Reggiani prend, quant à elle, moins de précautions et tire toutes les conséquences terminologiques de sa démarche lorsqu'elle se revendique d'une « histoire rhétorique de la littérature »⁸. Cette heureuse expression, qui fait sans doute se retourner Lanson dans sa tombe, laisse penser que, face à la littérature, la méthode historique ne se suffit plus à elle-même et trouve aujourd'hui ses principales justifications méthodologiques et théoriques dans l'héritage rhétorique⁹.

Brèves considérations sur les outils de l'enquête

Pour tenter de comprendre ces nouveaux tissages et les resituer dans une économie épistémique plus large, nous nous proposons de faire un pas de recul et d'apporter quelques nouveaux éclairages sur la période qui marqua le retour de la problématique rhétorique au cœur des réflexions sur la littérature : le structuralisme des années 1960 et 1970. Ce moment peut être vu comme celui d'une *réfraction* de la rhétorique, traduite en termes neufs et ouvrant un spectre disciplinaire peu discriminé. L'examen de cette rhétorique réfractée au prisme structuraliste nous conduira à la période contemporaine, lieu cette fois d'une *diffraction* de la rhétorique, dont nous tenterons de cartographier les présences et d'identifier les modalités.

7

8

9

Ces directions d'enquête, Roland Barthes les avaient déjà bien identifiées dans son fameux « aide-mémoire », issu du séminaire de 1964-1965 et publié en 1970. La question de « la lexicologie actuelle du mot » et du « procès idéologique de l'ancienne rhétorique » vise l'opération de *réfraction* de la période structuraliste ; la question de la manière dont « la science du langage [a] pris en charge le champ de l'ancienne rhétorique »¹⁰ vise quant à elle l'opération de *diffraction* de la période contemporaine. En outre, Barthes indiquait la nécessité d'enquêter sur la présence de la rhétorique dans l'enseignement. Gérard Genette a mené ce travail et identifié le statut de la discipline dans l'appareil pédagogique français de 1966 : une présence implicite, une distinction du descriptif et du normatif qui débouche sur une « rhétorique de la dissertation », enfin une priorité accordée à la *dispositio* (le « plan ») sur les autres phases de la construction du discours. Ces grandes mutations conduisent surtout Genette à signaler un déplacement de ce qu'il nomme la « situation rhétorique » : « la rhétorique ancienne assurait à la fois une fonction *critique*, qui était d'étudier la littérature, et une fonction *poétique* [...], qui était de produire à son tour de la littérature en proposant des modèles : cette coïncidence des fonctions définissait la situation rhétorique » ; or, à l'époque qui lui est contemporaine, Genette retrouve cette coïncidence dans la pratique littéraire elle-même, qui « est toute entière une rhétorique »¹¹.

Ces intuitions et analyses nous indiquent à suffisance que toute enquête sur la rhétorique doit prendre acte des étagements multiples des usages du littéraire où le statut de la rhétorique peut être interrogé. En nous inspirant de Barthes et de Genette, nous distinguerons trois niveaux (interconnectés) d'appréhension du phénomène rhétorique dans ses liens avec le littéraire.

Épistémè – du point de vue de la recherche, la rhétorique est un ensemble de savoirs spécialisés, fondé sur une théorisation générale et situé dans un champ épistémique particulier, au voisinage d'autres disciplines qui peuvent s'en distinguer par les moyens et par les fins qu'elles se donnent.

Doxa – du point de vue de l'enseignement, la rhétorique est un ensemble de techniques auxquelles l'opinion commune peut prêter une efficacité sociale et dont elle peut favoriser l'acquisition et la transmission sous diverses modalités.

Praxis – du point de vue de la pratique du discours (oral ou écrit), la rhétorique est la mise en œuvre effective de techniques verbales en fonction d'une situation de discours particulière.

Cette tripartition fruste n'est pas sous-tendue par une progression logique et autorise au contraire toutes les configurations : la *doxa* peut orienter le niveau

10

11

épistémique plutôt qu'en recueillir simplement la vulgate ; les conditions de la *praxis* peuvent déplacer les croyances doxiques ou influencer sur la recherche, plutôt que d'être le « produit fini » de la chaîne rhétorique. Cela nous pousse à considérer la rhétorique comme une *méta-discipline*, c'est-à-dire un état de savoirs/croyances/pratiques qui ne correspond pas aux hiérarchies normées dans les disciplines instituées, mais qui contient déjà les principes de ces futures normes disciplinaires. Enfin, ces étagements révèlent l'importance de prendre en compte les grands cadres épistémologiques, idéologiques et médiatiques pour comprendre la situation de la rhétorique comme méta-discipline et son rapport au littéraire : quelle est la division du champ du savoir ? quel partage y a-t-il entre le discours scientifique et le discours littéraire ? quelles sont les conceptions dominantes quant à la création et à la réception littéraires ? quelle fonction sociale assigne-t-on à la transmission scolaire ? quels supports permettent la circulation des discours, et avec quelles contraintes ? Voilà les grandes questions qu'une enquête sérieuse sur la rhétorique ne devrait pas éluder.

On l'aura compris, les pages qui suivent n'ont pas l'ambition de remplir un tel programme. L'essentiel de notre propos touchera au niveau épistémique de la période de *réfraction*, et aux niveaux épistémique et doxique de la période de *diffraction*. Présentée ici de manière caricaturale, notre hypothèse veut que, à chacune de ces périodes, le statut de la rhétorique a joué d'une confusion entre le mot et la chose. Omniprésent dans les années 1960, le mot sert en réalité autre chose que la rhétorique elle-même, qui peut être considérée comme une *proto-discipline*. À partir des années 1980, la référence au mot est beaucoup moins présente, tandis que les outils rhétoriques sont bien mobilisés, tant comme instruments d'un savoir spécialisé que comme techniques d'une pratique sociale encouragée par la *doxa* – de *proto-*, la discipline devient *crypto-*.

La rhétorique réfractée

La période considérée ici pourrait se laisser borner par les dates de 1956 en *ab quo* et de 1970 en *ad quem*. Le fameux article de Roman Jakobson « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie »¹² peut être considéré comme le point de jonction liminaire entre l'ancienne théorie des figures et la moderne linguistique structurale (nous laissons donc dans la période précédente les inspirateurs du renouveau rhétorique, sans cesse cités par les structuralistes : Jean Paulhan et Paul Valéry, auxquels il faudrait sans doute ajouter Albert Thibaudet). Quant à l'année 1970, elle voit paraître à la fois *Rhétorique générale* du Groupe μ ¹³, le numéro 16 de la revue

Communications intitulé : *Recherches rhétoriques*¹⁴, avec l'« aide-mémoire » de Barthes, et l'ouvrage d'Áron Kibédi-Varga, *Rhétorique et littérature*¹⁵. Le caractère très explicite et ambitieux de ces trois titres semblent indiquer qu'à cette date, la rhétorique a achevé sa réfraction au prisme structuraliste et peut s'afficher comme un programme de recherche labellisé et identifiable. Cela ne signifie pas pour autant que cette dénomination et la discipline qu'elle recouvre sont stabilisées, bien au contraire. Entre la réfraction structuraliste et la diffraction contemporaine, il n'y a pas de solution de continuité. Aussi, en guise de termes intermédiaires, nous retiendrons la postface que les rhétoriciens liégeois donnent à l'édition de 1982¹⁶ et la *Rhétorique de la lecture* que Michel Charles publie en 1977¹⁷. Ces deux interventions nous semblent en effet amorcer certaines des ouvertures qui ont caractérisé l'épistémè de la rhétorique des années 1990 et 2000.

Rhétorique et nuage disciplinaire

La grande affaire des théoriciens des années 1960 semble être de vouloir situer la rhétorique dans le nuage disciplinaire de l'époque, parmi les mots-clés les plus « cliqués » par la pensée structuraliste du littéraire : poétique, sémiologie/ sémiotique, critique, stylistique, linguistique, sociologie, théorie de l'information et cybernétique.

Au début de la décennie, l'une des premières références à la rhétorique comme corps de savoirs émane d'un stylisticien, qui s'en sert comme repoussoir pour qualifier à rebours la démarche « génétique » de la « stylistique moderne » : « C'est renverser la perspective qui fut celle de la rhétorique pour qui la forme est définie à partir du genre ; c'est-à-dire de sa destination et de sa fonction¹⁸. » Au contraire, pour Tzvetan Todorov, la véritable « science de la littérature », c'est la poétique ; la rhétorique ne trouve une forme d'« actualité » qu'en tant qu'elle préfigure différentes techniques d'identification et de description pour une analyse proprement linguistique de l'énoncé littéraire¹⁹. C'est dans cette lignée poéticienne que semble, *a priori*, se situer Michel Charles lorsqu'il annonce vouloir « pratiquer une (re)lecture de la rhétorique qui permette de ressourcer la poétique²⁰ ».

13

14

15

16

17

18

19

20

Malgré toutes les ambiguïtés qu'elle recèle et dont nous aurons à reparler, la démarche de Roland Barthes dans l'« aide-mémoire » est sensiblement la même, mais se revendique plutôt de la sémiotique. Barthes annonce en effet vouloir « confronter la nouvelle sémiotique de l'écriture et l'ancienne pratique du langage littéraire, qui s'est appelée pendant des siècles la Rhétorique²¹ ». La majuscule institutionnalisante aidant, Barthes annonce clairement de quel côté il faut, selon lui, chercher le dynamisme de la nouveauté. Un cran plus loin dans la radicalité, Julia Kristeva situe elle aussi la rhétorique du côté de « l'ancien » et de « l'impasse », face à une sémiotique et une cybernétique sur lesquelles se fondent tous les espoirs²².

Au même moment, Gérard Genette parle quant à lui plus franchement d'une « nouvelle rhétorique », étude des formes littéraires pour elles-mêmes, qu'il assimile partiellement à la « critique » et qu'il inscrit comme Todorov « dans la mouvance de la linguistique » :

Ce genre d'études, qui est encore à peine en voie de constitution [...], il est vrai qu'on pourrait le baptiser d'un nom fort ancien et plutôt décrié : c'est la rhétorique, et pour ma part je ne verrais aucun inconvénient à admettre que la critique telle que nous la concevons serait, partiellement du moins, quelque chose comme une nouvelle rhétorique.²³

Pour répondre à l'exigence de scientificité qui anime l'*épistémè* de l'époque, la discipline se doit donc d'être renouvelée, par une confrontation aux acquis de la « modernité » structurale. Genette voit ainsi dans la « rhétorique de l'expression » l'« ancêtre de la sémantique et de la stylistique modernes »²⁴ et s'emploie à tisser des équivalences entre les deux paradigmes historiques²⁵. C'est lui qui, semble-t-il, assume le plus franchement l'héritage de la rhétorique et y reconnaît une modernité qui n'attend qu'à être actualisée et traduite. C'est le sens qu'il faut aussi donner à l'introduction qu'il signe, en 1968, pour la réédition des textes de Pierre Fontanier, le dernier « ancien » rhétoricien.

À la fin de la décennie, depuis la périphérie liégeoise, le Groupe μ saisit d'une formule le nouveau statut disciplinaire de la rhétorique, désormais « une science à la mode, aux confins du structuralisme, de la nouvelle critique et de la sémiologie », qui s'oppose cette fois à une stylistique essoufflée car hors du coup selon les deux critères cardinaux de l'époque : scientificité et modernité²⁶.

21

22

23

24

25

26

Ce repérage sommaire engage plusieurs questions quant au statut et à la fonction disciplinaires de la rhétorique dans le champ des études littéraires. Avant d'y venir, pointons au passage deux absences majeures dans le nuage (français) de mots-clés que nous venons de parcourir : philosophie et philologie. En effet, ni le *Traité de l'argumentation* de Perelman et Olbrechts-Tyteca, ni l'*Handbuch*, somme d'érudition de l'allemand Heinrich Lausberg²⁷, ne semblent avoir percolé dans le débat structuraliste français des années 1960. Or l'un et l'autre de ces ouvrages majeurs se situaient clairement dans le champ de la rhétorique, le premier en réactivant une conception plus souple de la rationalité argumentative, le second en s'affichant comme un outil pour le travail philologique sur les textes. Dans ces absences, il faut sans doute lire des résistances envers des propositions disciplinaires qui ne correspondaient ni à la tradition universitaire française, ni à sa contestation par le paradigme structuraliste. Preuves supplémentaires que le renouveau de la rhétorique dans les années 1960 fut profondément déterminé par un contexte institutionnel particulier, favorable aux « bougés » entre frontières disciplinaires, tant que ces « bougés » s'inscrivaient eux-mêmes dans l'horizon intellectuel hexagonal et dans les grandes divisions qui le structurent.

Il reste que cet horizon fut questionné frontalement par l'irruption, même filtrée, de la problématique rhétorique. S'est posée la question du « que faire » de ce passé multiséculaire, auquel l'intense activité éditoriale de la décennie²⁸ redonnait soudain une large visibilité ? Repoussoir de la modernité ? Support et caution d'une réflexion linguistique structuraliste ? Objet d'une histoire des idées ? Les considérations terminologiques ci-dessus ont montré que les réponses furent mêlées. Quoi qu'il en soit, il est frappant de constater que les représentants les plus en vue de la nouvelle science structuraliste ne s'épargnèrent pas le commentaire approfondi des traités classiques. Todorov analyse Dumarsais et Fontanier en soulignant « l'actualité » de leur débat « pour les études stylistiques et sémantiques » et en s'essayant lui-même à une classification²⁹, Genette nourrit également sa réflexion de la lecture rapprochée des anciens rhéteurs³⁰, Barthes invite, quant à lui, à « dessiner le procès idéologique de l'ancienne rhétorique », même si son « aide-mémoire » ne fait qu'esquisser une telle critique³¹. Après eux, Áron Kibédi-Varga, le Groupe μ et Michel Charles se montreront également des commentateurs attentifs de la tradition classique.

27

28

29

30

31

Cette confrontation à un autre état historique de la discipline met en lumière les présupposés du questionnement rhétorique et engage leur déstabilisation : de quoi parle le rhétoricien ? quel est l'objet visé par son savoir ? à quel corpus ce savoir est-il spécifique ? De manière schématique, on peut échelonner les réponses à ces grandes questions selon le continuum suivant, dont chaque position correspond à une conception de la rhétorique comme science : a) du langage poétique ; b) du texte littéraire ; c) du discours ; d) de la communication de masse ; e) de la culture. Il serait tentant de lire ce continuum comme une généralisation croissante de la conception de la rhétorique. En réalité, le questionnement rhétorique est d'emblée situé à un haut degré de généralité ; c'est plutôt l'ouverture du spectre des objets problématisés qui est concernée.

Le spectre des problématiques rhétoriques

Paradoxalement, le début de la décennie voit déjà s'ébaucher la définition la plus maximaliste du projet rhétorique. On ne s'étonnera guère qu'elle émane d'un acteur situé un peu aux marges de la galaxie structuraliste. Alors que, comme on l'a vu plus haut, Pierre Guiraud situe sa stylistique aux antipodes de la perspective rhétorique classique, il entrevoit le développement d'une « nouvelle rhétorique ». Sa nécessité serait dictée par l'émergence de nouvelles formes de la communication (mass-médias, publicité, militantisme, etc.), qui rendent à nouveau pertinente l'idée « d'un discours orienté vers un public »³². Les notions de « discours » et d'« auditoire » constituent, parmi d'autres, les fondements de l'*épistémè* rhétorique contemporaine.

Pourtant, ces dimensions sont absentes des premières considérations barthésiennes et genettiennes sur le sujet. En 1964, Barthes réserve en effet le terme « poétique » pour le plan général du langage commun et considère au contraire la rhétorique comme « cet élément spécifique », un « code » de « signifiants connotateurs », qui définit la littérature d'un point de vue immanent et informationnel³³. Quant à Genette, en assimilant la critique à une forme de « nouvelle rhétorique », il donne de cette dernière une acception qui restreint également son extension à l'étude des formes *littéraires* pour elles-mêmes, soit, dit-il, « pour reprendre une fois de plus le mot de Jakobson, sur la *littéarité* de la littérature³⁴ ». À la suite de Barthes, il assigne ainsi à la rhétorique l'ambition « d'établir un code des connotations littéraires³⁵ ».

32

33

34

Dans la décennie 1960, il semble ainsi qu'il faille se revendiquer d'autre chose pour concevoir la rhétorique comme une science du discours. Tout comme Guiraud pour la stylistique, Todorov place son travail dans la perspective d'une poétique définie comme « science de la littérature », mais défend l'idée que la rhétorique nous fait « prendre conscience de l'existence du discours³⁶ ».

1970 marque une césure importante dans la chronologie ébauchée ci-dessus. Dans son *Rhétorique et littérature*, Kibédi-Varga déclare, au nom du dogme « tout est structurable », que la rhétorique moderne peut s'appliquer à tout et doit ambitionner de devenir une « science du général »³⁷ ; dans l'avant-propos du dossier *Recherches rhétoriques de Communications*, publié la même année, la rhétorique est définie comme « une dimension essentielle à tout acte de signification³⁸ ». Les articles qui composent ce numéro débordent largement le cadre des objets strictement littéraires et infléchissent nettement les conceptions barthésiennes et genettiennes de la décennie qui s'achève : dans sa contribution, Genette envisage à l'occasion le cas de « la langue parlée » et plaide au final pour une « rhétorique générale », « qui serait une sémiotique [...] de tous les discours »³⁹ ; quant à Barthes, l'épilogue qu'il donne à son « aide-mémoire » élargit singulièrement l'acceptation de la notion de « code rhétorique », puisque l'histoire de la rhétorique que l'auteur appelle de ses vœux devrait permettre de mieux connaître « le code rhétorique qui a donné son langage à notre culture ». Dans la foulée, Barthes pointe « cette idée qu'il y a une sorte d'accord obstiné entre Aristote (d'où est sortie la rhétorique) et la culture dite de masse⁴⁰ » ; manière de concevoir l'ancien art oratoire comme une forme de sociologie culturelle, bien plus que comme une science du texte.

Enfin, toujours en 1970, sous l'effet d'une sorte de syncrétisme épistémologique qu'on est tenté d'expliquer par leur extériorité (relative) par rapport au champ intellectuel français (parisien), les rhétoriciens du Groupe μ ramassent les différentes acceptions que nous venons d'égrener et les situent aux étapes d'un programme de recherche conçu selon une logique progressive : si « le premier objet d'une rhétorique générale » doit être la littérature comme « usage singulier du langage » (ils rebaptisent ainsi la « fonction poétique » de Jakobson en « fonction rhétorique » et placent la rhétorique sous l'égide de la poétique, *du point de vue de la connaissance de la littérature*), leur ambition est bien d'envisager l'ensemble des

35

36

37

38

39

40

« intentions rhétoriques » visant potentiellement chaque aspect de la chaîne communicationnelle, sans se limiter à la communication linguistique⁴¹. La seconde partie de l'ouvrage (« Vers la rhétorique générale ») et la suite de leurs travaux témoignent d'une ouverture de la rhétorique aux dimensions interactionnelles, narratologiques et plastiques (médiatiques) de la communication. En outre, leur démarche fournit des outils conceptuels puissants et transversaux pour saisir le fonctionnement du plan rhétorique, telles les notions d'« écart » et d'« efficace ». Cette dernière, en particulier, nous semble être au cœur des multiples diffractions rhétoriques dans l'*épistémè* et la *doxa* contemporaines ; nous y reviendrons.

Après ces poussées vers une ouverture maximale du spectre des problématiques, c'est au plan du discours que se stabilise le projet scientifique de la rhétorique. Dans la postface rédigée en 1977, le Groupe μ inscrit le programme de la « rhétorique nouvelle » « dans le mouvement actuel d'analyse scientifique des discours⁴² ». Au même moment, Michel Charles pose un diagnostic semblable, lorsqu'il affirme : « Du jour où une science des discours apparaît comme possible, la poétique se réinscrit dans la rhétorique, ou s'y ressource. » Sa définition de la rhétorique est par ailleurs celle d'une « théorie du discours comme effet »⁴³.

Les notions cardinales – « code de connotations », « code rhétorique », « efficace », « discours », « public » – qui émergent de ces « bougés » successifs sur le spectre des problématiques pertinentes engagent une réflexion sur les rapports de la rhétorique, d'une part avec la pratique littéraire – ou « littérarité » (Jakobson), ou « productivité textuelle » (Kristeva), ou « écriture » (Barthes) –, d'autre part avec la perspective socio-historique.

Littérature, modernité, historicité

La notion de « code rhétorique », promue par Barthes, non seulement permet de revendiquer (et de comprendre) le statut singulier de la « littérature moderne » conçue, « sous le nom de *texte*, d'*écriture*, [comme] une nouvelle pratique du langage »⁴⁴, mais ouvre aussi, du même coup, l'analyse rhétorique à la perspective sociologique, consistant à « évaluer à la fois le devenir du langage littéraire et sa situation par rapport aux langages non littéraires⁴⁵ ». Les codes rhétoriques ont un certain devenir endogène, dont le rythme peut être modifié par des interventions socio-historiques ; ils présentent également un « degré de franchise » dont la

41

42

43

44

45

signification varie selon « la société et l'histoire qui les produisent et les consomment »⁴⁶.

Selon une démarche semblable, Genette souligne la singularité de son époque et de sa littérature « modernes », qui déplacent le discours poétique « vers les formes les plus matérielles de la figuration⁴⁷ », ou qui se distinguent par « le refus de la rhétorique⁴⁸ ». Il historicise ainsi les « codes de connotations littéraires » qui constituent selon lui le cœur de l'analyse rhétorique et dévoile au passage la fonction légitimante (« fonder ainsi un Ordre de la dignité littéraire⁴⁹ ») que peut assumer une telle analyse.

Enfin, le Groupe μ et Michel Charles donnent, chacun à sa manière, la formulation la plus condensée de ces tissages entre l'analyse rhétorique et l'historicité de ses objets. Les rhétoriciens liégeois admettent volontiers que « la reconnaissance et l'analyse de ces structures [stables définissant certains usages de la langue], en quelque sorte transhistoriques, n'excluent en rien une sociologie des discours rapportant formation et transformation de ses objets à des situations historiques⁵⁰ ». Michel Charles, quant à lui, envisage la rhétorique « comme théorie et comme histoire » et y voit « une pièce indispensable d'une théorie et d'une histoire de la lecture » qui doit nous permettre d'« apprendre notre modernité »⁵¹. Si la référence à la « modernité » est encore présente dans cette dernière citation et révèle une fois de plus les vertus actualisantes de cette discipline multi-séculaire, ce sont surtout les mentions « sociologie des discours » d'un côté et « théorie et histoire de la lecture » de l'autre qui attirent notre attention : elles témoignent, en cette fin d'ère structuraliste, d'une relance de la proto-discipline rhétorique vers d'autres horizons disciplinaires, plus ou moins stabilisés, annonçant la diffraction épistémique qui va nous occuper à présent.

La rhétorique diffractée

Dans sa contribution à la vaste *Histoire de la rhétorique* dirigée par Marc Fumaroli, Antoine Compagnon caractérise triplement le retour à la rhétorique en critique littéraire dans la seconde moitié du xx^e siècle :

46

47

48

49

50

51

[...] comme une analyse de type synchronique – et non diachronique –, comme une recherche de traits généraux ou même universels – des figures de style aux genres littéraires –, enfin comme la reconstruction d'une compétence profonde, plutôt que comme la mise au point d'une technique intentionnelle⁵².

Or il nous semble que ces constats correspondent à un état passé (et légèrement caricatural, comme nous espérons l'avoir montré dans notre section précédente) de l'histoire des études « rhétoriques », plutôt qu'à la configuration actuelle. Celle-ci propose en effet des perspectives qui dépassent les grandes alternatives à l'aide desquelles Compagnon situe la rhétorique – synchronie vs. diachronie, généralité vs. singularité, compétence vs. performance. En outre, l'une des visées de l'auteur dans cette contribution semble être de condamner une certaine prolifération incontrôlée du terme⁵³. Ici encore, un tel constat mérite d'être interrogé : dans les études littéraires, la présence rhétorique semble bien moins explicite que dans les domaines principalement visés par la condamnation de Compagnon (philosophie, épistémologie et histoire des sciences, épistémologie des sciences sociales, pragmatique). Il nous apparaît en tout cas légitime de nous demander quelles sont la portée et les modalités de cette présence de la rhétorique : « contre » et « pour » quelles causes théoriques ou méthodologiques la convoque-t-on, implicitement ou explicitement ? que révèle-t-elle dès lors des rapports entre les autres (sous-)disciplines ? quels réseaux de filiations diachroniques et synchroniques lui donnent un sens et une pertinence ? Une nouvelle fois, cette section ne pourra pas couvrir l'étendue de ce menu de questions ; elle ne prétend que proposer une cartographie sommaire des lieux épistémiques actuels dont la (relativement) forte densité rhétorique (plus ou moins masquée) peut expliquer le constat de « rhétorisation » de l'histoire littéraire sur lequel nous avons ouvert cet article.

Si les travaux de Michel Charles et du Groupe μ peuvent faire office de transition entre les deux périodes ici envisagées, c'est que, à partir du paradigme structuraliste, ils ont ouvert des perspectives importantes qui connaissent aujourd'hui divers prolongements.

La rhétorique revendiquée par Charles se veut une « théorie de l'efficacité du discours⁵⁴ », qui réhabilite ainsi le rôle du destinataire dans l'interprétation du message (littéraire). Le lecteur est situé historiquement dans un état de culture qui met à sa disposition une gamme de possibles herméneutiques. Ceux-ci sont déterminés par les types de codages rhétoriques selon lesquels ont été produits les discours. À charge de l'analyse rhétorique d'historiciser ces codes et, partant, les lectures qu'ils permettent. Alors que l'herméneutique classique avait en ligne de

52

53

54

mire l'origine, stable et unique, du texte à commenter, la rhétorique promue par Michel Charles conçoit le texte comme un lieu d'infinies variations possibles. Dans la reprise de ces réflexions en 1995, l'auteur accentue encore le caractère « interventionniste » postulé par de telles hypothèses de travail : « l'important est l'instabilité du rapport du texte réel aux textes possibles qui l'entourent [et] les seconds importants peut-être plus que les premiers⁵⁵ ». Ces propositions – qui rejoignent à bien des égards certaines des intuitions de Stanley Fish – trouvent aujourd'hui d'importants relais dans les travaux de Marc Escola, Pierre Bayard ou encore Yves Citton.

Comme on l'a dit, et comme l'illustrent les analyses de Charles sur Rabelais, Baudelaire ou Constant, la rhétorique ici promue implique également une rénovation de l'histoire littéraire, puisque les différents schémas herméneutiques sont à reconstituer en fonction du contexte historique qui les rend possibles, ouvrant ainsi la voie à une histoire des lectures littéraires, qui est également une histoire rhétorique de la littérature et qui est sans doute l'un des horizons visés par la notion barthésienne de « code rhétorique » exposée plus haut⁵⁶. Dans cette perspective, les propositions de Charles rencontrent les développements récents des *digital humanities* et les nouveaux outils techniques d'accès aux corpus : l'équipe « Rhétorique de l'Antiquité à la Révolution » de l'Université Stendhal Grenoble 3 propose ainsi un thésaurus numérisé de commentaires rhétoriques historiquement attestés, selon le sens établi à la Renaissance et à l'âge classique⁵⁷.

Les paternités à assumer sont sans doute plus nombreuses encore pour le Groupe μ , dont les propositions séminales dans la seconde partie de leur *Rhétorique générale* ont germé dans au moins trois directions importantes : la poétique et la sociologie des supports, la narratologie, la linguistique énonciative et interactionnelle.

C'est essentiellement dans le domaine des arts visuels que le Groupe μ a élargi au support la question de la rhétoricité⁵⁸. Il semble aujourd'hui que les littéraires prennent conscience à leur tour de l'importance de la matérialité des discours qu'ils analysent et des procédés parfois très techniques desquels procèdent cette matérialité. Il nous suffira à cet égard de signaler la direction prise récemment par les travaux de Marie-Ève Thérénty qui, d'une histoire littéraire de la presse, s'oriente à présent vers une « poétique historique du support⁵⁹ » qui interroge notamment « l'énonciation éditoriale » d'un texte – la dimension énonciative étant, comme nous

55

56

57

58

59

le verrons, l'un des pivots centraux du retour rhétorique dans l'*épistémè* contemporaine. En outre, les perspectives ouvertes par la jeune et dynamique revue *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*⁶⁰ indiquent à suffisance que ces problématiques correspondent à l'actualité d'une recherche qui, il faut le souligner, abandonne de plus en plus volontiers la référence au « littéraire » comme corpus privilégié.

Quant à la narratologie, le récent collectif *Narratologies contemporaines*⁶¹ nous rappelle qu'elle retrouve aujourd'hui l'éclat qu'elle a connu dans les années 1970. L'un de ses principaux représentants, Gerald Prince, témoigne de la nouvelle acception qu'il faut donner désormais à cette approche plurielle, « post-classique », à laquelle conviendrait mieux l'étiquette d'« études narratives » : l'organisation narrative du discours traverse en effet les frontières de genres mais aussi de médias, puisque la publicité, l'historiographie, la conversation, la bande dessinée, le cinéma font désormais partie des domaines investigués, aux côtés des textes littéraires. Ce que le Groupe μ appelait « figures de la narration » et rangeait sous le projet d'une rhétorique générale trouve ainsi aujourd'hui une nouvelle actualité dans les études narratives⁶².

Il en va de même pour l'étude des « figures des interlocuteurs » – à peine ébauchée en 1970 et sans doute un peu trop tributaire des notions de « norme » et d'« écart » –, qui trouve son prolongement actuel dans les nombreux travaux en linguistique énonciative et interactionnelle. On pense évidemment en particulier au récent ouvrage d'Alain Rabatel⁶³, véritable somme en la matière, qui associe en outre les perspectives linguistiques, narratologiques et argumentatives et assume sans doute au plus haut degré l'héritage rhétorique, sans pour autant s'en revendiquer ni même y faire référence explicitement (le terme « rhétorique » est absent de l'index).

L'une des positions fortes de Rabatel consiste à défendre une approche énonciative des phénomènes narratifs, ce qui autorise à embrasser d'un même regard les configurations textuelles et les situations de discours dans lesquelles elles sont ancrées et dont elles peuvent orienter les paramètres. Une telle position entend dépasser la « narratologie d'essence structuraliste » et son « approche immanentiste du récit »⁶⁴ et signe le retour d'un intérêt pour l'efficace des discours, les auditoires auprès desquels ils circulent, mais aussi les sujets qui les élaborent et s'y inscrivent d'une manière ou d'une autre.

60

61

62

63

64

Outre les « classiques » Bakhtine et Genette, les outils de Rabatel sont en effet puisés à l'analyse du discours (Maingueneau), mais aussi à l'analyse argumentative, telle que repensée aujourd'hui par Ruth Amossy, qui la situe précisément comme « une branche de l'analyse du discours »⁶⁵. Rabatel s'intéresse tout particulièrement à ces effets d'« argumentation indirecte » (ce que Ruth Amossy appelle la « dimension argumentative » d'un discours, par opposition à sa « visée »), par lesquels le récit appelle un travail herméneutique. *Ethos*, stéréotypes, enthymèmes, *doxa*, auditoire et autres concepts argumentatifs sont envisagés comme des mécanismes qui participent pleinement à la narration, à partir d'un corpus qui mêle des textes littéraires et religieux.

Par le biais de l'analyse du discours⁶⁶, cet héritage argumentatif de la rhétorique arrive donc aujourd'hui au cœur des études littéraires et oblige nécessairement à un décentrement du corpus : dans ce champ d'investigation, le littéraire trouve une place qui n'est ni réductrice (puisque l'analyse rhétorique en question inclut toutes les composantes énonciatives, doxiques, génériques, voire institutionnelles, qui participent à la « dimension argumentative » du texte littéraire), ni privilégiée (puisque'il ne s'agit pas de dégager une essence spécifique de l'argumentativité littéraire, qui se détacherait de l'arrière-fond des autres discours, mais bien de rapporter la narration littéraire et son efficace argumentative à d'autres genres de récits).

On peut évoquer également les travaux de Jean-Michel Adam et Ute Heidmann, qui ressortissent à la fois de la linguistique textuelle, de l'analyse de la généricité, de l'analyse argumentative et narratologique. Les travaux d'Emmanuelle Danblon et, en particulier, le volume collectif qu'elle a récemment co-dirigé⁶⁷, s'inscrivent également dans ce mouvement qui tend à la fois à rapprocher la rhétorique argumentative des études littéraires, tout en déstabilisant les habitudes de lecture propres à ces dernières et en les confrontant aux enjeux de la philosophie, de la théorie du droit, de l'exégèse religieuse, des sciences politiques, de la critique de l'information, voire de la bioéthique.

Cela dit, on oublie peut-être trop souvent que cette opération de décroisement a été également entreprise à partir du champ de la théorie littéraire, et ce depuis déjà deux décennies. Publié en 1989, l'ouvrage désormais classique de Jean-Marie Schaeffer⁶⁸ a fait en effet sortir la réflexion sur la généricité du cadre étroit imposé par le canon littéraire. Dans son enquête métacritique, l'auteur choisit « de n'exclure *a priori* aucun terme, à condition qu'il soit utilisé pour classer des œuvres ou des

65

66

67

68

activités verbales linguistiquement et socialement marquées et encadrées (*framed*), et qui se détachent par là de l'activité langagière courante⁶⁹ ». Envisagé comme une catégorie pragmatique, le genre porte la question typiquement rhétorique de la norme et de l'écart sur le terrain socio-discursif. En outre, la grille théorique élaborée par Schaeffer pour rendre compte de la multiplicité des « niveaux du message » potentiellement investis par le nom de genre considère également le texte, littéraire ou non, comme un « acte communicationnel », défini par une énonciation, une destination et une fonction – soit un programme rhétorique.

La dénomination « sciences du langage » semble désigner ce lieu de convergence entre les outils linguistiques (en particulier la linguistique de l'énonciation), l'héritage de la rhétorique (en particulier argumentative, mais pas seulement), les préoccupations « littéraires » pour les questions de généricité ou d'interprétation et les problématiques dites « de société », qui imposent de nouveaux corpus et engagent les « lecteurs professionnels » que nous sommes à une réflexion sur l'éthique de leur pratique.

Ces dernières considérations touchent à la situation de la rhétorique dans la *doxa* de l'époque. Avant de consacrer notre dernière section à cette question, il nous faut encore revenir un instant sur la façon dont l'histoire littéraire traduit et récupère à sa manière cette *épistémè* rhétorique dont nous avons esquissé les divers étagements.

Nous avons signalé plus haut à quel point la rhétorique de Michel Charles était déjà elle-même très sensible à son caractère historique et appelait une nouvelle historiographie de la littérature :

Une rhétorique de l'effet doit avoir pour tâche de décrire ces contraintes [impliquées par la littérature] – y compris la « contrainte-liberté », celle-ci surtout –, d'en montrer l'ancrage historique (les références et les codes), de repérer les lieux où peuvent se construire les significations [...]⁷⁰.

Avec son projet d'« histoire rhétorique de la littérature », Christelle Reggiani réactive cette ambition, mais en inversant les priorités épistémologiques entre l'histoire et la rhétorique. Cette dernière met au jour des procédés discursifs qui, en dernière analyse, définissent des « moments », des « périodes » dans l'évolution de la prose littéraire française. Quels sont ces grands paradigmes rhétoriques ? D'une part, Reggiani envisage une série de « manifestations obliques de la subjectivité » – vitupération, énigme, métalepse, incongruité –, qu'elle rapporte à un « moment énonciatif de la littérature française » de la seconde moitié du xx^e siècle. Documentée par les travaux de Gilles Philippe, Jérôme Meizoz, Dominique Rabaté,

69

70

cette démarche s'inscrit dans le mouvement plus général d'analyse des subjectivations (littéraires) et de l'énonciation, sans que l'auteure se rallie explicitement à ce courant. D'autre part, Reggiani identifie, à la fin du xx^e siècle, un retour des formes classiques de l'éloquence, non plus obliques, mais renvoyant directement à l'acte de profération et d'adresse duquel elles procèdent. Ici encore, on peut rapprocher cette analyse des acquis récents des approches interactionnelles et argumentatives du discours ; mais ni Alain Rabatel, ni Ruth Amossy ne sont pourtant cités dans l'ouvrage. C'est sans doute que l'histoire *littéraire* est devenue, un peu paradoxalement, l'un des derniers lieux disciplinaires qui a encore intérêt à défendre la clôture et la spécificité du littéraire comme phénomène historique. Cette défense tend désormais à couper cette discipline universitaire de ce qui constituait jusqu'il y a peu son prolongement presque naturel dans l'enseignement secondaire : l'histoire, fût-elle rhétorique, de la littérature ne correspond plus guère à la *doxa* pédagogique d'aujourd'hui, qui redonne à la rhétorique une place centrale.

La rhétorique comme *doxa* : aperçus contemporains

Outre les directions que nous venons de signaler, la réflexion (crypto-) rhétorique s'est également portée volontiers sur le terrain de l'anthropologie philosophique, de Perelman à Meyer ou Rabatel. Si Alain Rabatel intitule son étude *Homo narrans*, c'est qu'il s'intéresse, en dernière analyse, « à l'Homme racontant, ou encore, si l'on veut bien donner à cette activité du raconter sa dimension anthropologique et linguistique, à l'Homme narrant⁷¹ ». De manière parallèle, Michel Meyer dans ses ambitieux *Principia Rhetorica* situe son propos au niveau de l'Anthropos universel, défini par sa nature questionnante et par sa confrontation à la problémativité. C'est à partir de cette condition fondamentale que Meyer élabore sa définition de la rhétorique comme « négociation de la distance entre des individus à propos d'une question donnée⁷² ».

Ces définitions anthropologiques de la démarche (crypto-)rhétorique s'accompagnent de justifications de leur actualité dans le monde-tel-qu'il-va-aujourd'hui. Selon Michel Meyer, la rhétorique « a gagné le cœur de notre société médiatique, jusqu'à la vie privée où il faut plaire et séduire », et le philosophe d'évoquer « l'effondrement des idéologies » ou « l'impératif de communication », qui

71

72

rendent la problématique omniprésente et le recours à la rhétorique, inévitable⁷³. Sur un mode à la fois plus précis et plus engagé, Alain Rabatel affirme quant à lui :

La problématique du PDV [point de vue] présente des atouts pour penser la complexité, et s'avère en congruence avec un certain nombre de savoirs pour l'école d'aujourd'hui, selon E. Morin. Elle délivre moins des leçons de morale clé en mains que des fondements au substrat des solidarités⁷⁴.

La rhétorique engage donc toute une conception de l'homme, voire toute une éthique de la communication. Interactionnelle chez Rabatel, cette éthique prend des accents collectivistes chez Yves Citton, qui fait de l'activité (rhétorique) de la scénarisation l'un des ressorts possibles d'un nouvel imaginaire de gauche⁷⁵. Chez cet auteur, les théories du récit et de l'interprétation permettent de comprendre une politique du pouvoir diffus (*soft power*) et d'en retourner les mécanismes d'aliénation en capacités d'émancipation.

Cela dit, les conceptions de l'homme et les éthiques de la communication qu'engage peu ou prou la rhétorique sont aujourd'hui bien plus souvent calquées sur la *doxa* utilitariste qui domine nos sociétés occidentales. Si ce sont le scientisme et la première mouture du libéralisme qui ont entraîné l'éviction de la rhétorique dès le milieu du xix^e siècle, c'est aujourd'hui le régime du capitalisme cognitif qui signe son grand retour comme compétence immédiatement valorisable en performances. La notion d'efficace, dont nous avons déjà souligné la centralité dans les réfractions et diffractions épistémiques examinées plus haut, se module aisément à la *doxa* contemporaine marquée par le souci d'optimisation. Révélée comme mécanisme en régime épistémique, l'efficace est, en régime doxique, appliquée comme norme (ou contestée comme idéologie, selon la lecture d'Yves Citton⁷⁶).

Bien qu'elle ne dise plus son nom, la rhétorique apparaît, dans l'enseignement, comme le biais privilégié pour que cette norme et les techniques qui permettent de l'atteindre soient intégrées par les apprenants.

À cet égard, notre propre position géographique et institutionnelle nous rend plus familier avec les pratiques en cours en Communauté française Wallonie-Bruxelles de Belgique (CFWB). Ces pratiques ne sont sans doute pas identiques à celles de la France, mais peuvent en tout cas servir d'indicateurs intéressants⁷⁷. Le *Programme d'étude du cours de français* (enseignement secondaire général, 2^e et 3^e degrés), que le Ministère de la CFWB recommande depuis le début des années 2000, affiche « le

73

74

75

76

77

souci prioritaire du savoir-communiquer⁷⁸ ». Ce souci se traduit concrètement par un apprentissage centré d'une part sur « l'observation de modèles », qui « contribue à l'amélioration des performances », d'autre part et surtout sur ces performances elles-mêmes, dont la définition reprend presque mot pour mot les objectifs visés et les techniques proposées par la rhétorique antique (bien que ce terme ne soit jamais repris). Il s'agit en effet, tant à l'oral qu'à l'écrit, d'« utiliser à bon escient des stratégies susceptibles d'emporter la bienveillance et/ou la conviction⁷⁹ » du destinataire. Pour ce faire, l'enseignant est invité à expliquer aux élèves les différentes phases du processus de production d'un texte ou d'un discours : « rechercher des idées », « élaborer un plan », « rédiger » (phase qui comprend notamment l'injonction d'« utiliser les principales figures de style »), « se relire et se corriger », « présenter le texte en vue de sa diffusion » ; bref l'enchaînement bien connu des *inventio*, *dispositio*, *elocutio* et *actio* (la *memoria* trouvant sans doute son avatar dans la relecture et l'auto-correction).

Quels sont les justifications avancées pour légitimer un tel programme ? Il est frappant de constater à quel point le plaidoyer pédagogique qui nous occupe ici se fonde sur une lecture de la société réglée sur une *doxa* néolibérale et humaniste ; les raisons invoquées font en effet état de « la conquête incessante de connaissances qui permettront de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle, l'exercice de la citoyenneté responsable dans une démocratie pluraliste, solidaire, ouverte aux autres cultures, l'émancipation sociale⁸⁰ ». Démocratie, diversité culturelle et économie de la connaissance sont bien les trois noyaux idéologiques (les deux premiers servant plus ou moins – de moins en moins – de paravent au troisième) autour desquels gravite désormais la *doxa* rhétorique.

Cette *doxa* s'infiltré déjà dans les milieux de la recherche et se donne un nom de science recevable en régime épistémique : la rédactologie (en anglais : « *study of discourse and writing* »). Le Canada possède en effet son association bilingue de chercheurs, qui définissent ainsi leur tâche :

l'avancement de l'étude et de l'enseignement de la rédaction générale et spécialisée en contextes divers [...]. Leur champ de recherche interdisciplinaire, la rédactologie, a pour objet d'étude l'ensemble des savoirs et savoir-faire que présuppose l'acte d'écrire efficacement des textes utilitaires⁸¹.

78

79

80

81

Ici aussi, la justification avancée pour défendre la pertinence d'un tel champ d'études est la double nécessité de « participer vraiment à la vie démocratique » et d'« assumer un rôle complet dans l'économie du savoir ».

Une fois de plus, comble du paradoxe et nouvelle ironie de l'histoire disciplinaire, dans la sphère doxique cette fois : dans le nouvel ordre pédagogique branché sur l'économie de la connaissance, l'histoire littéraire se trouve désormais enseignée comme prétexte à l'acquisition des compétences rhétoriques (appelées « tâches-problèmes de communication » par la CFWB), qui constituent les vraies finalités de l'enseignement et peuvent seules faire l'objet d'une évaluation (l'exposé sur le naturalisme doit permettre à l'élève de s'exercer à la pratique de la synthèse, la lecture de poèmes symbolistes sert de support à la formulation de jugements de goûts, etc.)⁸².

Pour conclure : rhétorique et usages du littéraire

La déflation de la fonction doxique de l'histoire littéraire a forcément des effets sur la manière dont le spécialiste de la discipline situe sa parole en régime épistémique. À la fin de son ouvrage, Christelle Reggiani entreprend un tel retour critique, d'une manière qui résume assez bien le renversement épistémologique qu'on a tenté de décrire ici et en tire toutes les conséquences. L'auteure fait porter la rhétoricité sur le plan même de son discours d'historienne de la littérature : « une histoire *rhétorique* de la littérature [...] n'aura pu construire, *in fine*, qu'un récit parmi d'autres possibles, une fable ressortissant elle-même à l'univers discursif qu'elle prend pour objet⁸³ ».

Parce qu'elle oblige constamment à des regards croisés entre *épistémè*, *doxa* et *praxis* (même si cette dimension n'a été que peu explorée dans le cadre de cet article), la rhétorique – cette fois ni *proto-*, ni *crypto-*, mais plutôt *méta-* – engage les professionnels du littéraire à s'interroger sur les présupposés de leurs usages de la littérature, pour mieux en justifier les modalités (plus ou moins disciplinaires). Alain Rabatel, en ouverture de son *Homo narrans*, se demande quel serait le « lecteur-modèle » de son livre. À la fois « littéraire et linguiste », combinant des intérêts très variés, il pourrait bien correspondre à la figure de « l'honnête homme » ou de « l'intellectuel qui cherche à articuler les savoirs en se sachant membre d'un collectif, et, tout autant, d'une collectivité ». L'auteur conclut en affirmant que

82

83

« [q]uel que soit le nom qu'il porte, ce lecteur-là nous serait utile pour relever les défis de ce siècle naissant⁸⁴ ». Autrement dit, l'auteur indique que sa démarche implique une communauté interprétative qui renoue avec l'ambition humaniste et avec son idéal civique.

Voilà peut-être ce qui caractérise la « situation rhétorique » actuelle. Quoi qu'il en soit, l'essentiel est de remarquer que la rhétorique appelle un tel questionnement sur sa « situation » et sur les *usages du littéraire* impliqués par cette situation. On a remarqué, au fil de cet article, des mouvements de dé-textualisation et dé-littérisation de l'approche rhétorique du littéraire, ainsi que des retours des figures de l'orateur et de l'auditoire (et de leurs simulacres), saisis par le biais de l'efficace qui les associe l'un à l'autre (que ce soit pour décrire et comprendre cette efficace, pour la construire en fonction d'une norme de performance ou au contraire la dénoncer comme une aliénation). À chacune de ces positions (épistémiques ou doxiques) est associé un certain usage du littéraire, asservi à certaines causes théoriques ou idéologiques.

Dès lors, voici peut-être les questions fondamentales que la rhétorique pose immanquablement au spécialiste de littérature : dans quel usage du littéraire te situes-tu ? et par rapport à quels autres usages (épistémiques ou non) du littéraire ton usage se définit-il ? En somme, cette méta-rhétorique contraint à mettre au jour ce qui a été mis à l'écart par l'usage du littéraire admis dans telle sphère disciplinaire. De la même manière, on peut imaginer que, sur le terrain doxique, il revient également à la rhétorique d'éclairer les usages (plus ou moins cryptés) du littéraire et les visées idéologiques qu'ils servent.

Une telle perspective condamne probablement la rhétorique à conserver un statut proto-/crypto-/méta-disciplinaire. Loin d'être une malédiction, ce statut donne à la rhétorique la fonction d'opératrice et de révélatrice des bougés aux frontières entre les disciplines, et entre la sphère épistémique des disciplines et la sphère doxique des savoirs appliqués.

BIBLIOGRAPHIE

Amossy (Ruth), *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2^e édition, 2006 (3^e éd. : 2010).

----, *La Présentation de soi : ethos et identité verbale*, Paris, PUF, coll. « Interrogation philosophique », 2010.

Argumentation et narration, sous la dir. de Danblon(Emmanuelle) et al. Bruxelles, Édition de l'Université de Bruxelles, coll. « Philosophie et société », 2008.

Baroni (Raphaël), *La Tension narrative*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 2007.

Barthes (Roland), « L'analyse rhétorique » (1964), dans *Littérature et société : problèmes de méthodologie en sociologie de la littérature*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de sociologie de l'Université de Bruxelles, 1967, p. 31-35.

----, « L'ancienne rhétorique : aide-mémoire », *Communications*, 16. *Recherches rhétoriques* (1970), Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points-Essais », 1994, p. 254-333.

Charles (Michel), *Rhétorique de la lecture*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1977.

----, *Introduction à l'étude des textes*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1995.

Citton (Yves), *Mythocratie. Storytelling et imaginaire de gauche*, Paris, Éditions Amsterdam, 2010.

Compagnon (Antoine), *La Troisième république des lettres. De Flaubert à Proust*, Paris, Éditions du Seuil, 1983.

----, « La réhabilitation de la rhétorique au xx^e siècle », dans *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, sous la dir. de Fumaroli (Marc) Paris, PUF, 1999, p. 1261-1282.

Fumaroli (Marc), *L'Âge de l'éloquence : rhétorique et "res literaria" de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 1980.

Gayon (Jean), Gens (Jean-Claude) et Poirier (Jacques), *La Rhétorique : enjeux de ses résurgences*, Bruxelles, Ousia, 1998.

Genette (Gérard), « Figures », *Figures*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Tel Quel », 1966, p. 205-221.

----, « Raisons de la critique pure », dans *Les Chemins actuels de la critique*, sous la dir. de Poulet (Georges), Paris, Plon, 1967, p. 231-260.

----, « Introduction », dans Fontanier (Pierre), *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968.

----, « Rhétorique et enseignement », *Figures II*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Tel Quel », 1969, p. 23-41.

----, « La rhétorique restreinte », *Communications*, 16. *Recherches rhétoriques* (1970), Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points-Essais », 1994, p. 233-253.

Groupe μ , *Rhétorique générale*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points-Essais », 1982 (Paris, Larousse, 1970).

Guiraud (Pierre), « Les tendances de la stylistique contemporaine », dans Guiraud (Pierre) *et al.*, *Style et littérature*, La Haye, van Goor zonen, 1962, p. 9-23.

Kibédi Varga (Áron), « La rhétorique et la critique structuraliste », *Het Franse boek*, XXXVIII, n° 1, janvier 1968, p. 66-73.

----, *Rhétorique et littérature : étude de structures classiques*, Paris, Didier, 1970 (rééd. Paris, Klincksiek, 2002).

Kristeva (Julia), *Séméiotiké : recherches pour une sémanalyse*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Tel Quel », 1969.

Kuentz (Pierre), « Le "rhétorique" ou la mise à l'écart », *Communications*, 16. *Recherches rhétoriques* (1970), Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points-Essais », 1994, p. 211-232.

Lanson (Gustave), *Essais de méthode de critique et d'histoire littéraire*, rassemblés et présentés par Henri Peyre, Paris, Hachette, 1965.

Lausberg (Heinrich), *Handbook of Literary Rhetoric : A Foundation for Literary Study*, éd. par David E. Orton et R. Dean Anderson, Leiden-Boston-Köln, Brill, 1998.

Mangueneau (Dominique), *Le Discours littéraire : paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004.

Meyer (Michel), *Principia Rhetorica : une théorie générale de l'argumentation*, Paris, Fayard, 2008.

Ministère de la Communauté française de Belgique, *Programme d'études du cours de français*, 60/2000/240, enseignement ordinaire de plein exercice, 2^e et 3^e degrés, en application à partir de 2001-2002.

Narratologies contemporaines : approches nouvelles pour la théorie et l'analyse du récit, sous la dir. de Berthelot (Francis) et de Pier (John), Paris, éd. des archives contemporaines, 2010.

Noille-Clauzade (Christine), « Le commentaire rhétorique classique : un modèle de microlecture non herméneutique », dans « Complications de texte : les microlectures », *Fabula LHT*, n° 3, 1^{er} septembre 2007, URL : [<http://www.fabula.org/lht/3/Noille.html>].

Prince (Gérald), « Narratologie classique et narratologie post-classique », *Vox Poetica* [en ligne], mars 2006, URL : [<http://www.vox-poetica.org/t/prince06.html>].

Rabatel (Alain), *Homo narrans : pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, 2 tomes, Limoges, Lambert Lucas, 2008.

Reggiani (Christelle), *Éloquence du roman : rhétorique, littérature et politique aux XIX^e et XX^e siècles*, Genève, Droz, 2008.

Schaeffer (Jean-Marie), *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1989.

Thérenty (Marie-Ève), « Pour une poétique historique du support », *Romantisme*, n° 143, mars 2009, p. 109-115.

Todorov (Tzvetan), *Littérature et signification*, Paris, Larousse, 1967.

Vaillant (Alain), *L'Histoire littéraire*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2010.

PLAN

- Introduction : rhétorique vs. histoire littéraire, 1902 vs. 2010
- Brèves considérations sur les outils de l'enquête
- La rhétorique réfractée
 - Rhétorique et nuage disciplinaire
 - Le spectre des problématiques rhétoriques
 - Littérature, modernité, historicité
- La rhétorique diffractée
- La rhétorique comme doxa : aperçus contemporains
- Pour conclure : rhétorique et usages du littéraire

AUTEUR

François Provenzano

[Voir ses autres contributions](#)

Université de Liège